



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JANVIER 2018**

Le **lundi 29 janvier 2018 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 22 janvier 2018, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Etaient présents :

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Cécile JOURDAINNE, Marie LE COUSIN, Sébastien PETIT, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Marie Elise CAREL, Daniel ROUSSEL, Hubert LUCAS, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Béatrice TASSERY, Jean Marie ALINE, Juanita AUGUSTIN, Patricia LEFEBVRE, Vincent SGARLATA, Juan Carlos VEGAS

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Franck LEBRET à Patrick CALLAIS, Catherine LEROUX à Daniel ROUSSEL, Robin DAVID à William GUILLARD, Amandine TAVARES GOMES à Cécile GALHAUT, Tony LACROIX à Sébastien PETIT

Absent(s) non excusé(s):

Benjamin DIJON

formant la majorité des membres en exercice.

Madame LANGLOIS est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 28
23	29	pour: 28 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**PROJETS CULTURELS 2018 - DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU
DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME DANS LE CADRE DE L'AIDE AUX PROJETS
CULTURELS PORTES PAR LA COLLECTIVITE - CM/18/008**

Il est rappelé au Conseil Municipal que le Département de Seine-Maritime lance un appel à projet 2018, action culturelle incitant les acteurs publics et associatifs à mener des projets d'action culturelle et mettre en lien direct les œuvres, les patrimoines et les artistes, avec les habitants.

Cet appel à projet s'adresse aux personnes âgées, en situation de handicap, bénéficiaires des minima sociaux, jeunes en âge d'être collégiens et, dans la mesure du possible, mixés.

Les objectifs généraux sont ;

- Les projets d'action culturelle sont le moyen de rendre concrète la rencontre des œuvres et des publics et d'inciter les acteurs culturels, les artistes à construire des projets tenant compte des spécificités du territoire :
 - Identifier les actions menées et les acteurs du territoire
 - Ouvrir les pratiques à tous les publics
 - Associer les publics qui œuvrent dans le domaine de la culture et de la solidarité

- Permettre au plus grand nombre d'appréhender une œuvre, une démarche artistique :
 - En développant l'esprit critique, en donnant des clés de la lecture
 - En suscitant la rencontre entre les habitants et les artistes
 - En contribuant au développement culturel et artistique des territoires

Vu cet appel à projet le Centre Social propose de valoriser son projet concernant l'expression et la rencontre des habitants dans le cadre d'activités culturelles et artistiques ;

- Appel à talents
- Arts de la rue
- Multimédia

Le taux de subvention maximal ne pourra dépasser les deux tiers du budget prévisionnel présenté dans la limite de 5 000 € TTC.

Le montant de subvention sollicité s'élève à 5 000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les dispositions qui précèdent et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter cette subvention auprès du Département de Seine-Maritime, dans le cadre de l'aide aux projets culturels portés par les collectivités.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable,

VU l'avis favorable de la commission sports, associations, animations et affaires culturelles du 22 janvier 2018,

VU le rapport de Monsieur le Maire.

DE DONNER POUVOIR à Monsieur le Maire pour solliciter une subvention auprès du Département de Seine-Maritime dans le cadre de l'aide aux projets culturels portés par la collectivité.

DE S'ENGAGER

- à inscrire un budget les crédits nécessaires à l'ensemble de l'opération.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à l'opération.

Fait au Trait, le 30 janvier 2018

**Patrick CALLAIS,
MAIRE**

